

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2015

Publication : 21/10/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



COMMUNE de SERRA DI FERRO
Arrondissement d'AJACCIO
Canton de Sainte Marie Sicché

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : participation voyage Monaco

L'an deux mil quinze, le 19 septembre, le Conseil Municipal de la commune de **SERRA DI FERRO** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Antoine GIORGI, Maire.

Présents : Jean ALFONSI, Dominique BARTOLI, Martine CHIARELLI, Antoine GIORGI, Jérôme LEONETTI, Ilana PERETTI, Jean-Baptiste SANTONI, Martin VALENTINI

Pouvoirs : Marie-Pierre BARTOLI a donné pouvoir à Antoine GIORGI

Absents : Olivier BURESI, Coralie MANCINI

Secrétaire de séance : Jean-Baptiste SANTONI

Le Maire de la commune de Serra di Ferro informe le Conseil Municipal que la Communauté des Communes du Taravo a décidé d'organiser un voyage au musée océanographique de Monaco.

La participation pour chaque enfant s'élève à 80 €. Le Maire propose que cette participation soit prise en charge par la commune pour tous les élèves de l'école qui en feraient la demande.

Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal accepte l'autorisation du Maire.

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9

N° : 15/38

Convocation le : 11 septembre 2015

Certifié rendu exécutoire

Transmission : 19 octobre 2015

Publication : 19 octobre 2015

Le Maire Adjoint



Marie-Pierre BARTOLI

Le Conseil oui cet exposé et après en avoir délibéré :

- approuve dans toute sa teneur l'Etude d'avant-projet dressé par le Bureau d'Etudes Techniques POZZO DI BORGO s'élevant à la somme de **2 250 000,00 € HT** et **2 480 298,05 EUROS TTC** se répartissant comme suit :

	Euros
Estimation prévisionnelle	1 935 980,50 €
Honoraires maîtrise d'œuvre	170 000,00 €
Missions complémentaires	13 500,00 €
Aléas et imprévus	130 519,50 €
Dépense subventionnable	2 250 000,00 €
TVA	230 298,05 €
TOTAL	2 480 298,05 €

- approuve le projet de plan de financement qui lui est soumis
- sollicite de l'Etat (PEI), de la Collectivité Territoriale de Corse, du Département de la Corse du Sud et de l'Agence de l'Eau l'inscription à un plus prochain programme d'investissement et l'octroi des subventions détaillées ci-après :

Subventions	%	Euros
L'Etat (PEI)	83 %	1 867 500,00 €
Collectivité Territoriale de Corse		
Département de la Corse du Sud		
Agence de l'eau		
Part contributive de la commune y compris TVA		612 798,05 €
TOTAL		2 480 298,05 €

Le Maire Adjoint


Marie-Pierre BARTOLI

- prend l'engagement de réaliser par voie d'emprunt ou sur fonds disponibles, sa part contributive déductions faites des subventions ou allègements qui lui seront accordés.

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme.